

## Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 6 mars 2015

Etaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS et Chantal PIZARD, MM. Frédéric BREGAND Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Nicolas GEY, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI.

Absents : Françoise MARTIN (procuration à Joël CHEVASSUS)

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND.

La séance est ouverte à 20h40.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil.

2/ Compte administratif 2014 : Le compte administratif est présenté par le Maire qui ensuite quitte la salle comme le prévoit les textes. Laurent Chenu demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif. Vote à l'unanimité.

Budget annexe Eau-Assainissement :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires	590 180,55	216 095,44	806 275,99
Recettes nettes	330 304,76	68 940,66	399 245,42
<b>Dépenses</b>			
Budget	159 211,18	85 765,26	244 976,44
Dépenses nettes	123 574,12	68 602,66	192 176,78
<b>Résultat exercice</b>			
Excédent	206 730,64	338,00	207 068,64

Résultat de clôture représentant l'état des finances de la commune sur le compte du Trésor public au titre du budget eau-assainissement :

Eau- assainissement	clôture 2012	exercice 2013	clôture 2013	exercice 2014	clôture 2014
Investissement	31 066,53	155 265,25	186 331,78	206 730,64	393 062,42
Fonctionnement	138 674,77	11 918,15	150 592,92	338,00	150 930,92
<b>Total</b>	<b>169 741,30</b>	167 183,40	<b>336 924,70</b>	207 068,64	<b>543 993,34</b>

Budget principal :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires	98 736,02	510 888,97	609 624,99
Recettes nettes	<b>17 887,90</b>	<b>319 557,82</b>	337 445,72
<b>Dépenses</b>			
Budget	98 736,02	312 233,19	410 969,21
Dépenses nettes	<b>36 098,99</b>	<b>203 770,58</b>	239 869,57
<b>Résultat exercice</b>			
Excédent		<b>115 787,24</b>	<b>97 576,15</b>
déficit	<b>18 211,09</b>		

Résultat de clôture représentant l'état des finances de la commune sur le compte du Trésor public au titre du budget principal :

	clôture 2012	exercice 2013	clôture 2013	exercice 2014	<b>clôture 2014</b>
Investissement	8 778,20	- 22 314,22	- 13 536,02	- 18 211,09	- 31 747,11
Fonctionnement	195 735,74	77 423,65	273 159,39	115 787,24	375 410,61
Total	<b>204 513,94</b>	55 109,43	<b>259 623,37</b>	97 576,15	<b>343 663,50</b>

3/ Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les mandats au titre des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel 2015. Vote à l'unanimité.

4/ Délibération sur la proposition de l'ONF pour la saison 2015 : pour les chablis et coupes de bois réglées, l'ONF propose pour l'exercice 2015 les parcelles 1a (3,77 Ha), 7a (1,65), 14j (1,76), 34(6,13) et 39(6,18). Il est proposé par la commission « Gestion durable de la forêt » d'ajourner les parcelles 14j et 39 compte tenu du reliquat important (738 stères) de l'exercice précédent. L'exercice 2015 comprendra donc les parcelles 1a, 7a et 34. Le CM vote à l'unanimité cet ajournement.

5/ Compte-rendu de la commission patrimoine-embellissement-environnement : le CR est donné par Sabrina Chapuis.

6/ Projet de rénovation de la fontaine, impasse de la Fontaine : l'adjoint de l'Architecte de Bâtiments de France est venu sur le site pour apprécier l'état de l'ouvrage et la possibilité de le rénover. Au vu de sa valeur au titre du patrimoine rural non protégé, il a proposé dans son compte-rendu plusieurs sources de subventions possibles pour la rénovation. Le montant total pour ce chantier s'élève à 14 957 €, devis réalisé par l'entreprise d'insertion API 25. Les organismes financeurs potentiels sont : l'état (DETR pour un maximum de 40%), le Conseil Général (20%), la région (20%), la Fondation du patrimoine au titre de l'insertion (10%). Une souscription publique par la Fondation du Patrimoine est également envisageable. La part d'autofinancement par la commune doit être de 20% pour pouvoir demander les subventions. Une délibération est prise par le CM (vote à l'unanimité) pour pouvoir monter un dossier de subventions avec le plan de financement pré-cité. La décision de rénover cet ouvrage sera prise en fonction des subventions obtenues.

#### 7/ Questions diverses :

- Adhésion AMRF : l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France sera renouvelée pour un montant de 75€. Cela permet ainsi la commune de garder Campagnol comme site hébergeur pour [www.etrepigney.fr](http://www.etrepigney.fr).
- Contentieux Larderet-Commune : suite au courrier reçu en mairie par la GMF, assureur de Mme Larderet, le Maire a demandé des explications à la MMA, assurance de la Commune. Un courrier de la MMA faisant part de la fin du contentieux nous est adressé ainsi qu'à la GMF.
- Lotissement de La Louvière : un acte est préparé par le notaire choisi par les colotisseurs pour procéder au don pour l'euro symbolique de la voirie privée de ce lotissement à la Commune en échange de l'éclairage public. Tous les frais seront à la charge des colotisseurs. Une délibération sera prise dans ce sens au prochain Conseil Municipal une fois l'acte notarié rédigé.
- Salle des Associations : cette salle sera repeinte entièrement par l'employé communal pendant les vacances de Pâques.

La séance est levée à 22h35.